



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION DE L'AUDITORIUM JEAN-PIERRE
MIQUEL A L'ASSOCIATION PRIMA LA MUSICA,
A TITRE GRATUIT**

**DÉCISION N° DM-21-076
EN DATE DU 24 FEVRIER 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association Prima La Musica représentée par son Président Monsieur Philip de la Croix et domiciliée à la Maison des associations 41/43 rue Raymond du Temple à Vincennes (94300) d'organiser des répétitions, dans l'Auditorium Jean-Pierre Miquel, du lundi 15 février au jeudi 18 février 2021, dans le cadre d'un prochain concert de la pianiste Fanny Azzuro, la saison prochaine ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques de l'Auditorium Jean-Pierre Miquel.;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association Prima La Musica représentée par son Président Philip de la Croix et domiciliée à la Maison des associations 41/43 rue Raymond du Temple à Vincennes (94300), une convention de mise à disposition de l'Auditorium Jean-Pierre Miquel, afin d'organiser des répétitions du lundi 15 février au jeudi 18 février 2021, dans le cadre d'un prochain concert de la pianiste Fanny Azzuro, la saison prochaine.

LA GRATUITÉ de la mise à disposition

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210224-lmc1H8098H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/02/2021 Date de Publication : 24/02/2021
